

Rapport succinct sur la 1<sup>re</sup> enquête «SRG Trend»  
relative à la votation du 9 février 2020



Situation en début de campagne

**Initiative "d'avantage de loyers abordables" – majorité de Oui  
Loi anti-homophobie – majorité de Oui**

## Équipe du projet

**Lukas Golder** Codirecteur

**Martina Mousson** Chef de projet

**Edward Weber** Chef de projet

**Aaron Venetz** Collaborateur scientifique

**José Kress** Assistance projet

**Thomas Burgunder** Assistance projet

**Daniel Bohn:** Collaborateur au projet

**Noah Herzog** Employé de commerce

Berne, le 18 décembre 2019

## Table des matières

<b>1</b>	<b>NOTIONS IMPORTANTES EN BREF .....</b>	<b>4</b>
1.1	Définitions .....	4
1.2	Résultats principaux de la 1 <sup>re</sup> enquête Trend SSR .....	5
1.3	Initiative "Davantage de logements abordables" .....	5
1.4	Loi anti-homophobie .....	9
1.5	Intentions préliminaires de participation.....	12
1.6	Fondement des données .....	13
<b>2</b>	<b>L'ÉQUIPE DU GFS.BERN.....</b>	<b>14</b>

# 1 Notions importantes en bref

## 1.1 Définitions

Comme à l'accoutumée, le premier sondage produit un instantané, sans visée pronostique, car généralement, la campagne électorale, et, donc, la formation d'opinion viennent de débuter seulement à ce stade. Ces deux éléments peuvent impacter le rapport Oui/Non de manière sensible. S'y ajoute encore l'inconnue de l'effet mobilisateur des campagnes.

<b>INSTANTANÉ:</b>	Mesure unique des intentions de vote
<b>TENDANCE:</b>	Au moins deux mesures des intentions de vote présentant l'évolution de la formation de l'opinion
<b>PROJECTIONS:</b>	Instantanés présentant la répartition des indécis
<b>PRONOSTICS:</b>	Projections tenant compte de l'évolution de la formation de l'opinion jusqu'au jour de la votation et déterminant les parts de oui/non
<b>RÉSEAU FIXE, MOBILE ET DÉSORMAIS, EN LIGNE</b>	<p>La présente enquête a été réalisée par le Service d'enquête gfs. L'Institut de recherche gfs.bern est en charge de l'évaluation et de l'analyse des données. Le sondage suit la procédure RDD/Dual Frame, via les réseaux fixe et mobile.</p> <p>Dans le cadre du mandat SSR, le sondage téléphonique des électeurs est complété par un sondage en ligne depuis l'automne 2018, afin de renforcer la taille d'échantillonnage en Suisse romande et au Tessin. La partie en ligne a été réalisée sous forme de sondage opt-in (sondage participatif) via les portails en ligne de SRG SSR Médias.</p> <p>Le jour médian de l'enquête tombait le 8 décembre 2019, sachant que les intentions de vote peuvent encore évoluer d'ici au 9 février 2020. Cet intervalle de 9 semaines est essentiel tant à la campagne de votation qu'à la formation de la volonté populaire.</p> <p>Nous ne pouvons émettre aucune affirmation sur la majorité des cantons vu que le nombre de personnes interrogées ne suffit pas pour effectuer des analyses assurées au niveau cantonal.</p> <p>L'embargo frappant le rapport actuel prend fin le vendredi 20 décembre 2019, à 6h00. Ensuite, les résultats et le reportage avec mention des sources peuvent être publiés.</p>
<b>EMBARGO:</b>	

### FAÇON DE CITER

Première session de l'enquête Trend SRG-SSR sur les votations du 19 mai 2019, réalisée par l'Institut de recherche gfs.bern entre le 3 et le 16 décembre 2019 auprès de 5477 titulaires du droit de vote sélectionnés de manière représentative. La plage d'erreur statistique est donc de +/- 2.9 pour cent.

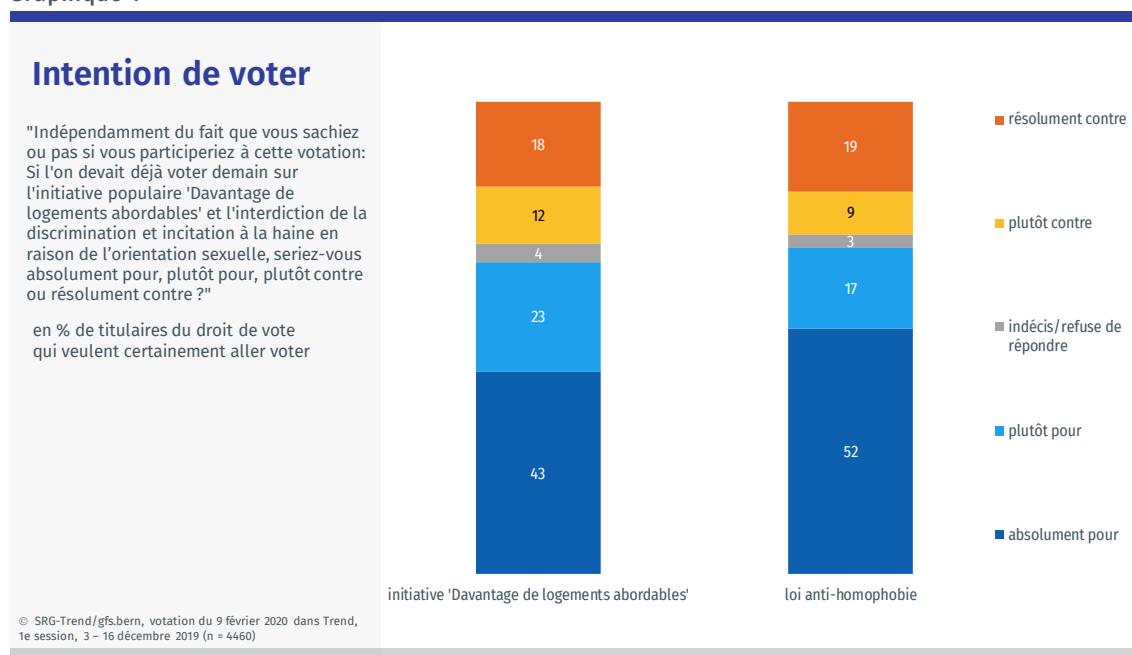
## 1.2 Résultats principaux de la 1<sup>re</sup> enquête Trend SSR

Si les deux projets de loi soumis à votation le 9 février 2020 l'avaient été dès le 8 décembre 2019, la l'initiative "Davantage de logements abordables" et la loi anti-homophobie auraient clairement été acceptées.

La participation se serait élevée à 40 pour cent ce qui est inférieur à la moyenne.

Le présent rapport donne un état des lieux environ neuf semaines avant le jour de la votation. Il ne fournit donc pas de prévisions, mais reflète la situation initiale au début des campagnes de votation principales.

Graphique 1



Soulignons toutefois que la réflexion portant sur les résultats doit inclure une fourchette d'incertitude statistique comprise entre  $\pm 2,9$  points de pourcentage, avec une probabilité de 95 pour cent. Une valeur à 50 pour cent peut donc varier entre 47,1 et 52,9 pour cent, sachant que les écarts faibles sont plus probables que les écarts importants. La probabilité d'occurrences extérieures à la fourchette prévue ne s'élève qu'à 5 pour cent. Ces taux de probabilité se réfèrent aux valeurs de l'enquête actuelle et non aux résultats du vote du 9 février 2020.

## 1.3 Initiative "Davantage de logements abordables"

### Intentions de vote actuelles

A la mi-décembre 2019, une majorité des deux-tiers, soit 66 pour cent des titulaires du droit de vote désireux de participer auraient voté «certainement» ou «plutôt» pour l'initiative relative aux logements en location. 30 pour cent auraient été contre. Les Oui entament donc avec une avance de 36 pour cent la campagne principale pour la votation.

Une majorité d'électeurs désireux de participer part d'un rejet de l'initiative le 9 février 2020. Ils estiment en moyenne que la part de Oui atteindra 49 pour cent.

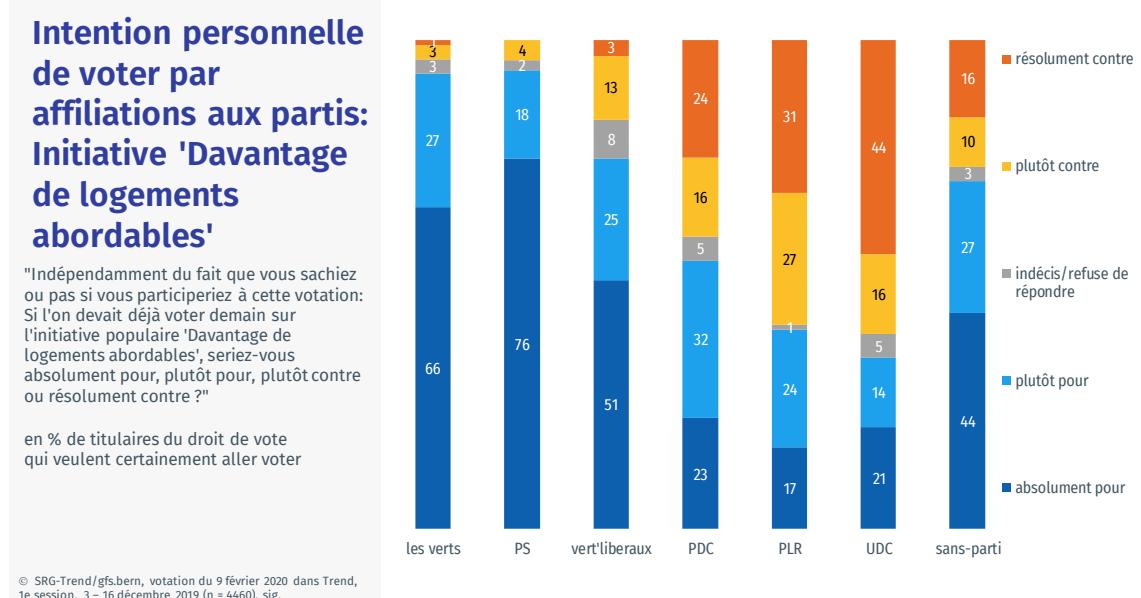
## État de formation de l'opinion

61 pour cent ont une intention de vote ferme: ils sont soit fermement pour soit fermement contre l'initiative sur les logements en location. 35 pour cent supplémentaires sont plutôt décidés. Parmi les irrésolus, la moitié est plutôt encline au Oui, un quart au Non et un quart supplémentaire n'a pas encore pris de décision. A ce stade précoce, la formation des opinions est moyennement marquée.

## Schéma du conflit

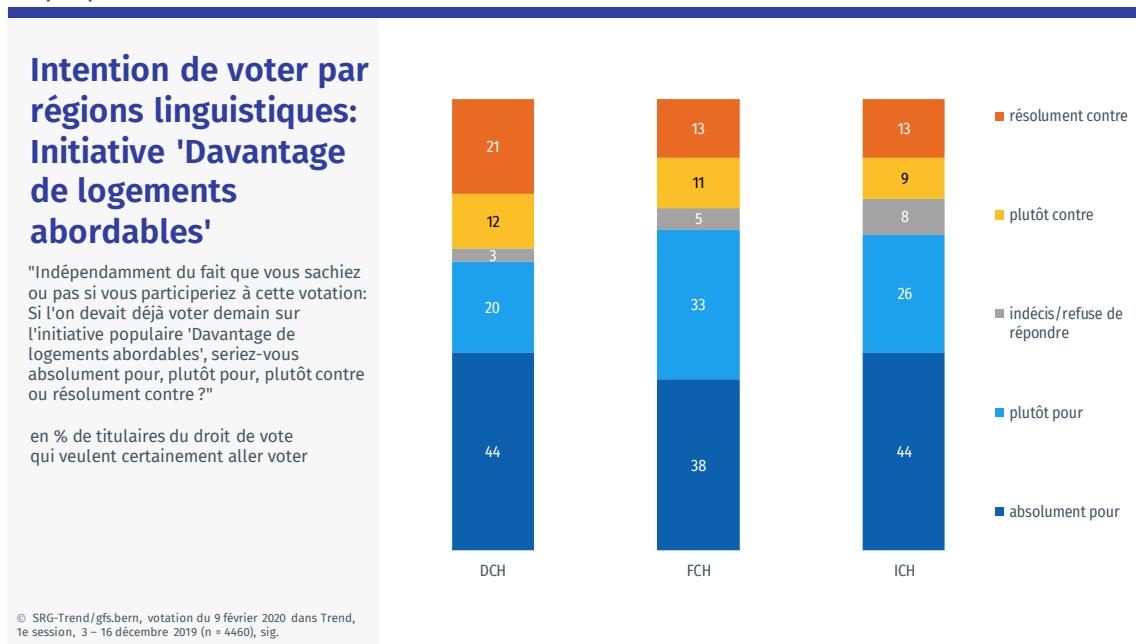
Il y a présence d'un facteur clairement dominant dans le schéma conflictuel des intentions de vote: L'orientation vers un parti des titulaires du droit de vote. Tandis que dans le camp gauche les sympathisants du PS et des Verts veulent à plus de 90 pour cent voter pour l'Initiative, les partisans du PLR et de l'UDC représentent seulement des minorités de respectivement 41 et 35 pour cent. Chose surprenante, les partisans du PDC se situent de justesse, ceux du PVL nettement, dans le camp des Oui. Or ce sont ces deux partis qui ont prôné le Non. Parmi les sans étiquette politique, 71 pour cent veulent voter pour l'Initiative.

Graphique 2



Dans ce projet, les facteurs socio-économiques jouent un rôle subalterne. Tous les groupes de population se trouvent actuellement en majorité dans le camp des Oui. Il en va de même pour les trois plus grandes régions linguistiques de la Suisse.

Graphique 3



Outre les facteurs politiques, la plus grande différence dans la part de Oui à l'Initiative est à trouver entre les sexes: Les femmes sont 75 pour cent à vouloir approuver le projet contre 57 pour cent de Oui pour les hommes.

Dans les autres groupes socio-économiques, les différences encore le plus susceptibles d'apparaître se situent dans les parts de personne désireuses de voter pas seulement «plutôt» pour l'Initiative mais déjà «certainement» en faveur de celle-ci. Cette part est nettement plus forte chez les citadins (51%) que chez les habitants des petites à moyennes agglomérations (40%) et qu'au sein de la population rurale (37%). Il est également clair que les retraités veulent plus souvent voter «certainement» en faveur de l'Initiative (55%) que les 40 à 64 ans (38%) et que les titulaires du droit de vote âgés de moins de 40 ans (34%). Ce dernier constitue toutefois une différence typique à un stade aussi précoce de la formation des opinions. De même, le fait que des personnes à bas revenus et détenant une moindre formation scolaire soient plus ouvertes au projet que le reste de l'électorat correspond au cas normal des intentions de vote lors des initiatives.

## Arguments

L'avance actuelle du camp des Oui dans les intentions de vote se reflète aussi dans l'approbation des arguments: Tous les arguments pour dans le cadre de l'initiative sur les logements en location sont soutenus par une majorité d'au moins 70 pour cent des personnes désireuses de participer. L'argument selon lequel les assainissements énergétiques ne doivent pas engendrer de hausse des loyers reçoit le plus d'assentiment (81%). De même les arguments selon lesquels l'habitat ne doit pas être exposé à la spéculation et qu'il faut plus de logements de coopératives, bénéficient actuellement d'un très gros soutien de la part de l'électorat (75%).

En revanche, l'électorat n'accepte en majorité qu'un seul des arguments contre: L'Initiative selon lui est trop rigide et il conviendrait mieux de revaloriser le fonds finançant les logements d'utilité publique (59%). Les arguments du Pour selon lesquels l'application du projet va engendrer des coûts élevés et beaucoup de frais administratifs (49%), et selon lesquels le droit de préemption nuit à l'économie de marché (44%), ne réunissent pas la majorité de justesse.

### Tendance dans la formation de l'opinion

L'Initiative en faveur des logements en location démarre bien la phase principale de la campagne d'information en prélude à la votation. Mesuré aux intentions de vote mais aussi à celui de l'argumentaire, le camp des Oui arrive en tête. Il existe actuellement des majorités de Oui tous groupes socio-économiques confondus. Seul(e)s les partisan(e)s du PLR et de l'UDC veulent voter Non en majorité.

Le déroulement habituel de la formation des opinions pendant la campagne précédant la votation parle contre une acceptation de l'initiative: La perception qu'en a l'électorat glisse typiquement au cours des semaines qui précèdent le dimanche de la votation, passant de la façon dont les initiateurs voient le problème (trop peu d'habitat à bas prix) vers les aspects problématiques de la solution proposée par l'initiative (par exemple les règles rigides du projet). Si survient ce cas normal de formation des opinions, le niveau d'acceptation de l'initiative va aller en diminuant ces prochaines semaines.

Malgré le bon démarrage de l'initiative, une diminution de la part de Oui est à attendre au fil de la campagne précédant la votation. Actuellement l'issue de cette dernière doit rester ouverte en raison de la valeur élevée au départ.

#### PRINCIPAUX ÉLÉMENTS

- Avance du côté Oui en situation de départ, à mi-parcours de la formation des opinions.
- Situation gauche/droite fondamentalement typique: PS et Verts nettement du côté Oui, PLR et UDC en majorité du côté Non. Sympathisants du PVL, du PDC et les sans étiquette politique en majorité du côté Oui.
- Les femmes, les personnes à bas revenu, à moindre formation scolaire ainsi que les citadins et les plus de 65 ans sont pour le Oui avec une netteté supérieure à la moyenne.
- Tous les arguments Pour mais un seul argument Contre peuvent réunir une majorité: la revalorisation du fonds existant serait une meilleure solution que les règles rigides de l'initiative.
- Dans l'ensemble un bon démarrage de l'initiative, sachant que dans un cas normal une diminution de la part de Oui est à attendre au fil de la campagne précédant la votation.

## 1.4 Loi anti-homophobie

### Intentions de vote actuelles

Les intentions de vote actuelles au sujet de la loi anti-discrimination sont claires: plus des deux-tiers des électrices et électeurs (69%) sont à l'heure actuelle «certainement» ou «plutôt» pour le projet. 28% de l'électorat penche du côté Non. Trois pour cent des électrices et électeurs ayant une intention ferme de participer sont encore irrésolus. Le côté Pour jouit donc, environ neuf semaines avant la date de la votation, d'une confortable avance de 41 pour cent.

Le fait qu'une nette majorité des personnes interrogées (65%) partage le principe que le projet sera adopté par la votation s'inscrit bien dans cette image. Seuls 34 pour cent partent du contraire.

### État de formation de l'opinion

Déjà à ce stade de la campagne précédant la votation, la formation de l'opinion se trouve déjà dans un état avancé. Une majorité de personnes interrogées exprime un intention de vote résolue: 71 pour cent veulent «certainement» voter pour ou contre le projet.

Le fait aussi que seulement trois pour cent des personnes interrogées ne sachent pas encore si elles vont voter pour ou contre le projet indique un état avancé de formation de l'opinion et une marge réduite pour les grands glissements des valeurs d'assentiment pendant la campagne précédant la votation.

### Schéma du conflit

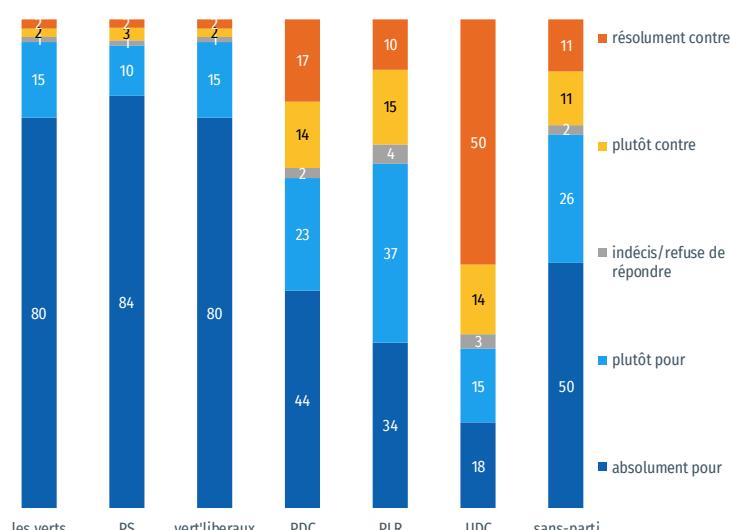
Les lignes de partage sociodémographiques ne sont que faiblement accentuées. Ce sont les intentions de vote précoces qui tendent le plus à être politiquement marquées, car l'électorat proche de l'UDC est le seul des groupes sociaux examinés qui aurait majoritairement rejeté la loi anti-discrimination début décembre. Toutes les autres appartenances politiques ainsi que les électrices et électeurs sans étiquette politique sont pour le Oui. Chez les sympathisants des Verts, du PS et du PVL, c'est plus nettement le cas que chez les partisans des partis du centre qui sont le PDC et le PLR.

Graphique 4

### Intention personnelle de voter par affiliations aux partis: Loi anti-homophobie

"Indépendamment du fait que vous sachiez ou pas si vous participeriez à cette votation: Si l'on devait déjà voter demain sur l'interdiction de la discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle, seriez-vous absolument pour, plutôt pour, plutôt contre ou résolument contre?"

en % de titulaires du droit de vote qui veulent certainement aller voter



© SRG-Trend/gfs.bern, votation du 9 février 2020 dans Trend, 1e session, 3 – 16 décembre 2019 (n = 4460), sig.

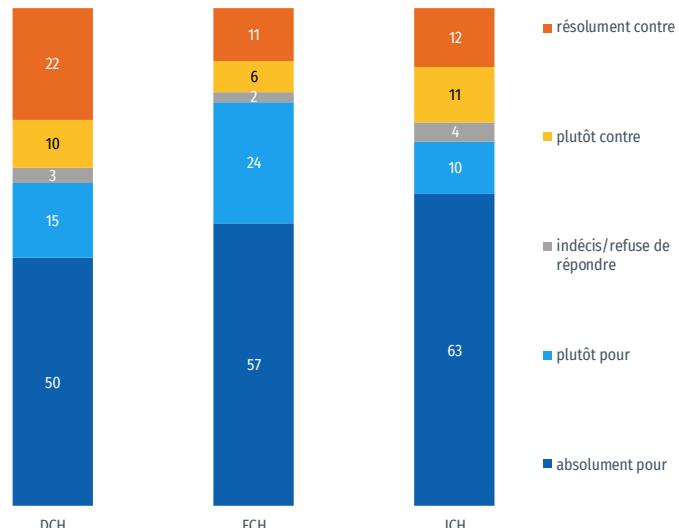
Le tableau d'opinions s'avère affranchi au-delà des frontières linguistiques et partout il parle majoritairement en faveur de la loi anti-discrimination. La résistance envers ce projet est à localiser plutôt en Suisse germanophone.

Graphique 5

### Intention de voter par régions linguistiques: Loi anti-homophobie

"Indépendamment du fait que vous sachiez ou pas si vous participeriez à cette votation: Si l'on devait déjà voter demain sur l'interdiction de la discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle, seriez-vous absolument pour, plutôt pour, plutôt contre ou résolument contre?"

en % de titulaires du droit de vote qui veulent certainement aller voter



© SRG-Trend/gfs.bern, votation du 9 février 2020 dans Trend, 1e session, 3 – 16 décembre 2019 (n = 4460), sig.

Des parts accrues de Non se rencontrent en outre, dans les majorités pour, parmi les hommes, les méfiant envers le gouvernement, chez les personnes de 40 à 64 ans et celles désireuses de participer détenant un moindre niveau d'instruction.

Il règne ainsi – c'est du moins la situation de départ – un vaste consensus social sur la question de la loi anti-discrimination, et les attitudes argumentatrices déterminent les décisions de vote plus fortement que les caractéristiques des personnes.

## Arguments

La haute valeur prise par l'acceptation du projet se reflète dans l'acceptation des arguments: Les arguments Pour sont partagés par de vastes pans de l'électorat. Une majorité écrasante estime que la discrimination menace la cohabitation pacifique et qu'elle n'a rien à faire dans une société libre et soucieuse de la dignité humaine (83%). En outre est reconnue la nécessité de protéger les personnes homosexuelles et bisexuelles (70%) et une majorité considère que la pression exercée par le problème est réelle (63%).

Parmi les arguments contre en revanche, un seul actuellement parvient à réunir une majorité: Si les personnes homosexuelles et bisexuelles bénéficient d'une protection spécifique, des initiatives supplémentaires d'autres groupes sociaux ne tarderont pas à suivre (52%). Les arguments selon lesquels le code pénal offre déjà une protection suffisante (44%), et que le projet est une «loi de censure» (34%) séduisent moins.

La forte congruence entre l'attitude de l'électorat envers le projet et les différents arguments souligne la fermeté du tableau d'opinions devant lequel on se trouve. Le pivot fondamental de la formation d'opinion, c'est actuellement la nécessité, perçue comme telle, du projet. La nécessité d'étendre l'article sur la racisme à l'orientation sexuelle est, de loin, le principal motif en faveur du projet. La remise en question de cette nécessité constitue le principal motif en défaveur du projet. En effet, qui trouve que le code pénal offre suffisamment de protection veut voter contre le projet. En outre la reconnaissance de la pression exercée par le problème favorise le Oui au projet ; la sensation d'être censuré favorise par contre le Non.

## Tendance dans la formation de l'opinion

La loi anti-discrimination dispose d'une position de départ positive avant la campagne principale avant la votation. Une majorité claire veut actuellement voter pour le projet et la formation de l'opinion est déjà bien avancée. A l'heure actuelle, la probabilité d'une acceptation est très élevée. Des glissements dans les intentions de vote du fait du déclenchement à grande échelle des campagnes peuvent encore pousser la part de Oui vers le haut ou le bas, mais il est improbable qu'ils parviennent à inverser les rapports de majorité.

### PRINCIPAUX ÉLÉMENTS

- Présence d'une probabilité d'acceptation en raison de la situation de départ: Forte avance du camp Oui et formation d'opinion très avancée
- Vaste consensus social sur la question de la discrimination avec un seul groupe social qui refuse (les électrices et électeurs de l'UDC)
- L'électorat est aligné sur les slogans de ses partis: Les sympathisants de l'UDC sont contre le projet, le reste pour
- Aussi au niveau des arguments: Le côté Oui a clairement l'avantage
- L'électorat part du principe d'une acceptation

## 1.5 Intentions préliminaires de participation

### Intentions de participation actuelles

En raison de la période des Fêtes toute proche, la première enquête de tendance SRG a été réalisée un peu plus tôt que d'habitude. La campagne principale pour la votation des deux projets le 09 février 2020 n'a pas encore commencé, raison pour laquelle l'intention de participer s'avère inférieure à la moyenne. 40 pour cent ont indiqué participer certainement à la votation.

On sait par expérience que les intentions de participation augmentent légèrement pendant la campagne précédant la votation. Il y a en perspective une participation moyenne au vote de février 2020 (2011-2019: participation de 45,6% en moyenne).

### Profil

Sur la position de départ, le pôle gauche (PES: 53%, PS: 55%) s'avère plus mobilisé que le milieu (PVL: 46%, PDC: 39%, PLR: 32%) et que le côté droit de l'échiquier politique (UDC: 39%). Il n'y a aucun indice que les intentions de participation sont empreintes d'une composante critique envers le gouvernement. Les titulaires du droit de vote critiques envers le gouvernement veulent participer selon une ampleur identique à ceux qui font fondamentalement confiance au gouvernement (38% vs 41%)

Une considération par région linguistique ne révèle que peu de différences quant à l'intention de vote (SG: 39%, SF: 41%, SI: 36%). Fait remarquable toutefois, la Suisse francophone est plus mobilisée que la Suisse germanophone et la Suisse italophone). De même, en milieu urbain, les projets produisent un effet mobilisateur plus puissant qu'en milieu rural suisse (campagnes: 36%, petites et moyennes agglomérations: 44%, grandes agglomérations: 44%)

Sinon le tableau des intentions de participer est le même que d'habitude: La ferme volonté de participer augmente avec l'âge (18-39 ans: 32%, 40-64 ans: 40%, 65 ans et plus: 51% vont certainement participer), et les femmes sont moins fortement mobilisées (39%) que les hommes (41%). Toutefois, la différence entre les sexes n'est pas aussi nettement accentuée que d'habitude.

## 1.6 Fondement des données

Pour pouvoir émettre des affirmations par régions linguistiques, nous avons tenu compte plus que proportionnellement des minorités linguistiques. Cette proportionnalité a été rectifiée par la suite pour pouvoir émettre des affirmations au niveau national.

Tabelle 1: Rapport technique succinct sur SRG-Trend – Votation du 9 février 2019

<b>Commettant</b>	Conférence CR de la SRG SSR
<b>Corpus de base</b>	Titulaires du droit de vote domiciliés en Suisse
<b>Origine des adresses</b>	CATI: Plan d'échantillonnage Gabler/Häder pour RDD/dual-frame; corrigé par liste Swiss Interview  En ligne: sondage opt-in via le portail Internet de SRG SSR
<b>Relevé des données</b>	par téléphone, assisté par ordinateur (CATI)  En ligne
<b>Nature de l'échantillonnage stratifié selon les critères</b>	CATI : randomisé/par régions linguistiques; méthode de la date de naissance dans le foyer  Régions linguistiques  En ligne: sondage de participation ouvert
<b>Période d'enquête</b>	3 – 16 décembre 2019  Jour médian de l'enquête: 8 décembre 2019
<b>Taille des échantillons</b>	minimum 1200, réel 5477 (Cat: 1205, Online: 4272)  n DCH: 3693, n FCH: 1273, n ICH: 511  (CATI: n DCH: 703, n FCH: 302, n ICH: 200)  (Online: n DCH: 2990, n FCH: 971, n ICH: 311)
<b>Erreur d'échantillonnage</b>	± 2.9 points de pourcentage d'une valeur de 50% (et probabilité de 95%)
<b>Particularités des quotas</b>	CATI : sexe/âge interverrouillés  En ligne: -
<b>Pondération selon</b>	Pondération dual-frame, langue, lieu de résidence, affinité avec un parti, recall, participation
<b>Durée de l'enquête</b> moyenne écart-type	14.3 minutes  3.3 minutes
<b>Publication</b>	20 décembre 2019, 6h00

© SRG-Trend/gfs.bern, votation du 9 février 2020 dans Trend, 1e session, 3 – 16 décembre 2019

## 2 L'équipe du gfs.bern

---

### LUKAS GOLDER

Codirecteur, politologue et expert en médias, MAS FH en gestion de la communication

✉ lukas.golder@gfsbern.ch



Activités principales:

Analyses de communication et de campagne intégrées, analyses de l'image et de la réputation, analyses médiatiques/analyses de l'impact médiatique, recherche sur la jeunesse et les changements sociaux, votations, élections, modernisation de l'état, réformes politiques dans le domaine de la santé.

Publications sous forme de recueils, de magazines spécialisés, de presse quotidienne et sur Internet

---

### MARTINA MOUSSON

Chef de projet, politologue

✉ martina.mousson@gfsbern.ch



Activités principales:

Analyse des sujets politiques et des enjeux, votations et élections fédérales (tendances SSR, analyses vox, baromètres électoraux), analyses de l'image et de la réputation, analyses de communication intégrées, analyses de contenu des médias, méthode qualitative, thèmes sociaux (recherche sur la jeunesse, racisme, famille, couche moyenne)

---

### EDWARD WEBER

Chef de projet, politologue, Dr Des.

✉ edward.weber@gfsbern.ch



Activités principales:

Conceptions politiques, populisme, étude des élections, méthodes de recherche sociale empirique, études ad hoc

---



### AARON VENETZ

Collaborateur scientifique, politologue

✉ aaron.venetz@gfsbern.ch

Activités principales:

Modélisation des données, méthodes qualitatives, recherches, analyse des données, programmations, analyses de communication, visualisations

---



### JOSÉ KRESS

Assistance projet, sociologue

✉ jose.kress@gfsbern.ch

Activités principales:

Analyse des données qualitatives, programmations, modélisation des données, visualisations

---



### THOMAS BURGUNDER

Collaborateur scientifique, mathématicien

✉ thomas.burgunder@gfsbern.ch

Activités principales:

Programmations et analyses des données, modélisation des données, visualisations,

---



### DANIEL BOHN

Collaborateur au projet, Informaticien

✉ daniel.bohn@gfsbern.ch

Activités principales:

Analyse des données quantitatives et qualitatives, Traitement des données, visualisation

---



### NOAH HERZOG

Secrétariat et administration, employée de commerce CFC

✉ noah.herzog@gfsbern.ch

Activités principales:

Desktop publishing, visualisation, administration de projets, administration d'exposé

---

gfs.bern ag  
Effingerstrasse 14  
Case postale  
CH – 3001 Berne  
+41 31 311 08 06  
[info@gfsbern.ch](mailto:info@gfsbern.ch)  
[www.gfsbern](http://www.gfsbern)

Das Forschungsinstitut gfs.bern ist Mitglied des Verbands Schweizer Markt- und Sozialforschung und garantiert, dass keine Interviews mit offenen oder verdeckten Werbe-, Verkaufs- oder Bestellabsichten durchgeführt werden.

Mehr Infos unter [www.schweizermarktforschung.ch](http://www.schweizermarktforschung.ch)

